



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 3 de l'ordre du jour

CX/NFSDU/15/37/3

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Trente-septième session

Bad Soden am Taunus, Allemagne
23 - 27 novembre 2015

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LA FAO ET L'OMS

A. Questions soulevées par la FAO

1. Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) – un tout nouvel indicateur de diversité alimentaire

La FAO a récemment publié un rapport scientifique venant appuyer les recherches scientifiques ayant abouti à un nouvel indicateur de diversité alimentaire, à savoir Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) pour l'évaluation de la diversité du régime alimentaire des femmes au niveau individuel. Le titre du rapport scientifique est « Moving Forward on Choosing a Standard Operational Indicator of Women's Dietary Diversity ». (<http://www.fao.org/documents/card/en/c/678ab9d4-e7a8-4388-9f9f-1c709ea47752/>). En 2012-2014, la FAO a commandité un projet intitulé : « Women's Dietary Diversity Follow-up Project (WDDP-II) », en collaboration avec d'éminents experts mondiaux de l'évaluation nutritionnelle, afin d'améliorer le Score de diversité alimentaire des femmes (SDAF) (<http://www.fao.org/nutrition/assessment/tools/minimum-dietary-diversity-women/en/>). Le projet WDDP-II a permis d'étendre les ensembles de données afin de couvrir davantage de populations en Afrique et en Asie. Des analyses supplémentaires ont été menées dans le but de définir et de proposer un indicateur dichotomique à usage mondial. Sur la base des conclusions des recherches menées dans le cadre du projet WDDP-II, la FAO et le projet FANTA (Food and Nutrition Technical Assistance III Project) ont organisé une réunion de consensus à Washington DC, aux États-Unis, les 15 et 16 juillet 2014, afin de choisir un indicateur indirect simple à usage mondial pour l'évaluation de l'adéquation des régimes alimentaires des femmes en termes de micronutriments. Les participants à la réunion, issus du milieu universitaire, d'instituts de recherche internationaux, de l'ONU et d'organismes donateurs, ont soutenu et adopté à l'unanimité l'utilisation du nouvel indicateur, baptisé Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) (<http://www.fantaproject.org/sites/default/files/resources/WDDP-Meeting-Report-Oct2014.pdf>). Ce nouvel indicateur montre que les femmes qui consomment des aliments de cinq groupes d'aliments ou plus sont davantage susceptibles de couvrir leurs besoins en micronutriments que celles qui consomment des aliments d'un nombre de groupes inférieur. Ce nouvel indicateur peut être calculé à partir d'études. Il s'agit d'un nouvel outil d'évaluation, de fixation d'objectifs et de sensibilisation. La FAO et ses partenaires élaborent actuellement un manuel pour orienter la collecte de données pour cet indicateur, qui sera publié en décembre 2015. Le Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN) (http://www.unscn.org/files/Publications/Policy_brief_Priority_Nutrition_Indicators_for_the_Post-2015_SDGs.pdf) et le Rapport mondial sur la nutrition 2015 (<http://dcp-3.org/sites/default/files/news-files/GNR%20Report.pdf>) ont également adopté le DAM-F comme indicateur nutritionnel prioritaire pour suivre les progrès des ODD.

Groupe de travail d'experts de la FAO sur l'évaluation de la qualité des protéines dans l'alimentation humaine

2. Bangalore, Inde, 2-5 mars 2014 : Faisant suite à la Consultation d'experts FAO de 2011 sur l'évaluation de la qualité des protéines alimentaires en nutrition humaine, un groupe de travail d'experts a été convoqué par la FAO afin de formuler des recommandations sur les meilleures méthodes de mesure et de prédiction de la digestion et de l'efficacité de l'utilisation des protéines et des acides aminés chez les humains. Ce groupe de travail a retenu cinq protocoles pour la réalisation d'études chez l'humain et chez l'animal sur la qualité des protéines dans les aliments couramment consommés dans les pays du monde entier. Le rapport du groupe de travail a été publié en mars 2015 (<http://www.fao.org/3/a-i4325e.pdf>).

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

3. Des informations fiables sur la consommation alimentaire recueillies au niveau individuel sont nécessaires pour estimer les apports nutritionnels et identifier les principales sources d'éléments nutritifs dans l'alimentation. Afin de traiter le problème de l'accès insuffisant à de telles données, la FAO et l'OMS

élaborent actuellement une version pilote d'un outil baptisé FAO/WHO GIFT (FAO/WHO Global Individual Food consumption data Tool). Cette base de données complète compilera des microdonnées pour la production d'indicateurs dans le domaine de la nutrition, de l'exposition alimentaire et de l'impact environnemental. Cette version pilote est en cours de développement sur la base de quatre ensembles de données provenant de pays à faible revenu. Le système de répartition des aliments par catégorie est celui développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)¹, qui a été mis en œuvre en vue d'un usage mondial. Pour en savoir plus, voir <http://www.fao.org/food/nutrition-assessment/foodconsumptiondatabase/en/>

Rôle de la FAO dans le renforcement des capacités des universités dans l'éducation nutritionnelle - Éducation pour une Nutrition efficace en Action (ENACT)

4. Avec l'aide du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) et en collaboration avec les universités nationales du Botswana, d'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Nigeria, de Tanzanie et de l'Ouganda, la Division Nutrition de la FAO (ESN) a mis au point un cours de formation sur la nutrition contenant 10 modules pour apprendre aux étudiants comment concevoir, mettre en œuvre et évaluer les interventions en matière d'éducation nutritionnelle.

5. La formation ENACT vise à promouvoir des améliorations à long terme de l'alimentation par le biais d'une approche active basée sur des besoins identifiés, en tenant compte des contextes sociaux et environnementaux, tous les secteurs concernés et l'intégralité du cycle alimentaire (production, transformation, commercialisation, consommation). Les documents de formation et les travaux portent principalement sur l'Afrique, mais les grands principes et actions sont valables pour tous les pays qui doivent améliorer leurs capacités dans ce domaine. La formation est destinée au premier cycle universitaire, mais elle est intéressante pour tous ceux qui ont ou auront besoin, dans un cadre professionnel, d'aborder l'éducation nutritionnelle sous une forme ou une autre, par exemple les étudiants en nutrition dans les universités et les facultés de médecine, les agronomes, les infirmières locales, les responsables de services de santé, les agents chargés du développement rural ou les travailleurs communautaires, les spécialistes IEC, le personnel des ONG et les enseignants.

La version du document destinée aux étudiants est disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-i4952e/index.html>

La version du document destinée aux formateurs est disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-i4930e/index.html>



6. Un cours de formation est disponible pour les formateurs. Une formation préliminaire facultative en nutrition de base sera bientôt disponible. La formation est actuellement en phase de test en français dans les universités francophones d'Afrique subsaharienne, en vue d'une adaptation à l'Afrique francophone.

Rôle de la FAO dans les Recommandations alimentaires

7. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires a été remis à jour en novembre 2014 et sert de plate-forme pour l'échange d'informations sur les directives nutritionnelles dans le monde entier. Le site compte actuellement des recommandations alimentaires venant de 78 pays, et sera actualisé en permanence à mesure que des recommandations seront créées ou révisées.

- Pour accéder au site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires : <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>

¹ Ce document a été préparé par la FAO et l'OMS.

8. Assistance technique directe fournie dans l'élaboration de recommandations alimentaires nationales pour les gouvernements d'Afghanistan et de Sierra Leone. Le lancement de deux ensembles de recommandations nationales est prévu pour fin 2015. Assistance technique fournie pour la révision des recommandations alimentaires de Colombie, d'Uruguay et du Guyana, et soutien en faveur d'une stratégie nationale d'éducation.

9. Étude mondiale menée sur les « Developments in Healthy and Sustainable Eating and Dietary Guidelines and Related Policies: a State of Play Assessment » (Évolutions des recommandations alimentaires saines et durables et politiques associées : état des lieux). Le rapport devrait être publié en décembre 2015.

Rôle de la FAO dans l'information, la communication et l'éducation alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes

10. Red ICEAN est un réseau qui facilite le partage des connaissances et des meilleures pratiques dans l'éducation nutritionnelle entre les nutritionnistes, les communicants, les décideurs politiques, les responsables gouvernementaux et les professionnels de différentes disciplines, principalement santé et agriculture, travaillant en Amérique latine et dans les Caraïbes, par le biais d'une plate-forme basée sur le web. Il a été créé en 2014 par le Groupe de la FAO Information sur la nutrition, la communication et l'éducation et l'initiative IALCSH (Hunger-Free Latin America and the Caribbean Initiative). Red ICEAN sert également de plate-forme pour créer des opportunités de développement des capacités par le biais de forums de discussion sur des sujets en lien avec la transition nutritionnelle et les relations entre exploitation agricole familiale et éducation nutritionnelle, ainsi que de webinaires sur des sujets techniques en lien avec l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions éducatives sur la nutrition et de recommandations alimentaires.

- Pour accéder au site web RED ICEAN : <http://www.fao.org/red-icean/es/>
- La synthèse du forum II FSN-RED ICEAN, intitulé « Comment l'Amérique latine combat le double problème de la malnutrition ? » est disponible ici : <http://www.fao.org/red-icean/recursos/envie-un-documento/details/es/c/326977/>

B. Questions soulevées par l'OMS

Élaboration des directives, recommandations et orientations de l'OMS

➤ Directive de l'OMS sur les concentrations sériques et érythrocytaires optimales de folates chez les femmes en âge de procréer pour la prévention des lésions du tube neural

11. En 2015, l'OMS a publié une directive sur les concentrations sériques et érythrocytaires optimales de folates chez les femmes en âge de procréer pour la prévention des lésions du tube neural

12. (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/161988/1/9789241549042_eng.pdf) qui propose des recommandations mondiales, éclairées par des preuves, sur les concentrations de folates dans le sang chez les femmes en âge de procréer, pour la prévention des lésions du tube neural au sein des populations. Elle vise à aider les États membres et leurs partenaires dans leurs efforts pour prendre des décisions éclairées sur les actions nutritionnelles appropriées afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier la baisse de la mortalité infantile (OMD 4) et l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5), en établissant des valeurs seuils appropriées pour les concentrations érythrocytaires de folates au niveau des populations. Ces valeurs peuvent être utilisées pour déterminer la nécessité des interventions nutritionnelles, ainsi que pour orienter le suivi et l'évaluation de leur impact, visant à améliorer le statut de folates et prévenir les anomalies congénitales. La directive est destinée à un large public, notamment les décideurs politiques et leurs conseillers spécialisés impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'élargissement des actions nutritionnelles pour la santé publique, dans la mesure où elles ont trait aux interventions liées à l'acide folique.

➤ Directives de l'OMS sur l'apport en sucres chez l'adulte et chez l'enfant

13. L'OMS a publié des directives sur l'apport en sucres chez l'adulte et chez l'enfant en mars 2015, en même temps que la note d'information qui fournit des informations détaillées sur l'interprétation des directives (http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/sugars_intake/en/). Ces directives fournissent des recommandations sur l'apport en sucres libres visant à réduire le risque de MNT chez l'adulte et chez l'enfant, avec une attention particulière sur la prévention et le contrôle du gain de poids indésirable et des caries dentaires. Le terme sucres libres désigne les monosaccharides et disaccharides ajoutés aux aliments et aux boissons par le fabricant, le cuisinier ou le consommateur, plus les sucres présents naturellement dans le miel, les sirops et les jus et concentrés de fruits. Les recommandations sont les suivantes : 1) réduire l'apport en sucres libres tout au long de la vie ; 2) chez l'adulte et chez l'enfant, ramener l'apport en sucres

libres à moins de 10 % de l'apport énergétique total et 3) aller plus loin et ramener l'apport en sucres libres à moins de 5 % de l'apport énergétique total pour des bénéfices supplémentaires pour la santé. Les directives permettront aux États membres et à leurs partenaires de prendre des décisions éclairées sur les politiques, programmes et interventions en matière nutritionnelle. Les directives devraient également contribuer à accélérer la mise en œuvre d'actions nutritionnelles pour l'amélioration de la santé et du développement, avec pour but ultime de réduire le fardeau des MNT. Les directives sont destinées à un large public, notamment responsables gouvernementaux, chercheurs, industrie alimentaire et autres partenaires impliqués dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes en matière de nutrition et de santé publique.

➤ **Études systématiques sur les suppléments nutritionnels à base de lipides**

14. Dans le cadre de l'élaboration de recommandations éclairées par des données probantes sur les aliments mis au point pour le traitement et la prévention de la sous-nutrition chez les femmes enceintes et les enfants de 6 à 59 mois dans les contextes de stabilité et d'urgence, l'OMS a commandité les études systématiques suivantes :

- Suppléments nutritionnels à base de lipides pour améliorer l'apport en éléments nutritifs des femmes enceintes et leur impact sur la grossesse, la naissance et le développement du nourrisson dans les contextes de stabilité et d'urgence.
- Apport en suppléments nutritionnels à base de lipides administrés avec des aliments complémentaires aux nourrissons et enfants en bas âge de 6 à 23 mois pour la santé, la nutrition et le développement.
- Innocuité et efficacité des suppléments nutritionnels à base de lipides pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère chez les nourrissons et les enfants âgés de 6 à 59 mois.
- Innocuité et efficacité des suppléments nutritionnels à base de lipides pour la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée chez les nourrissons et les enfants âgés de 6 à 59 mois.

15. Ces études systématiques devraient s'achever en 2016.

➤ **Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)**

16. La 8^e réunion du sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG) a eu lieu à Fukuoka, au Japon, en juin 2015. Les principaux objectifs de cette réunion étaient les suivants : 1) examiner plus en détail et finaliser les recommandations sur les acides gras saturés et les acides gras trans, en tenant compte des nouveaux éléments requis pour la détermination de la force des recommandations décrites dans le Manuel OMS d'élaboration des directives mis à jour et publié en décembre 2014 et 2) examiner et finaliser le champ d'application, les questions PICO, les objectifs prioritaires et les effets sur la santé et autres questions en lien avec la consommation de glucides, suivant les procédures établies dans le Manuel OMS d'élaboration des directives (2014). La réunion a finalisé les recommandations sur les acides gras saturés et les acides gras trans et le projet de directive est en cours de finalisation ; une consultation publique et un examen par les pairs auront lieu dès que les études systématiques de fond restantes auront été publiées. La 9^e réunion du sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG est prévue début 2016 pour un examen de l'avancée des études systématiques sur les glucides (y compris les fibres et les fruits et légumes), l'examen et la finalisation du champ d'application, les questions PICO, les objectifs prioritaires et les effets sur la santé liés aux édulcorants non sucrés et aux régimes alimentaires, avec un lancement éventuel de la discussion sur les acides gras polyinsaturés (AGPI).

Réunions de l'OMS

➤ **Réunion technique de l'OMS sur les politiques fiscales concernant l'alimentation**

17. Le *Plan d'action mondial 2013-2020 de l'OMS pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles* adopté par la 66^e Assemblée mondiale de la Santé propose une feuille de route et une liste d'options politiques pour tous les États membres et les autres parties prenantes pour des actions coordonnées et cohérentes, à tous les niveaux, de l'échelon local à l'échelon mondial, afin d'atteindre les neuf objectifs mondiaux volontaires sur les MNT. L'une de ces options politiques recommandée pour les États membres est « *d'imaginer des outils économiques justifiés par des données probantes, pouvant inclure des taxes et des subventions, qui créent des incitations à adopter des comportements associés à une meilleure santé, améliorent l'accessibilité et encouragent la consommation d'aliments plus sains tout en décourageant la consommation de produits moins bons pour la santé* ». En 2014, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a publié un document intitulé « *Utilisation des politiques de prix pour promouvoir une alimentation saine* ». Cette publication fournit des informations sur l'utilisation des politiques fiscales pour promouvoir une alimentation saine et étudie les évolutions politiques à travers toute la région européenne de

l'OMS (EURO). Elle examine la théorie économique sur laquelle s'appuie l'usage de subventions et de taxes et recense les données probantes actuelles. La publication inclut plusieurs études de cas des États membres de la région européenne de l'OMS. En s'appuyant sur ces travaux de l'EURO et sur une méta-analyse récente menée par l'OMS et d'autres études des preuves disponibles, l'OMS a convoqué une réunion technique à Genève les 5 et 6 mai 2015 dans le but de : 1) examiner les preuves et les orientations existantes en matière de taxes sur les boissons avec édulcorants et autres aliments et boissons riches en sucres, sel et graisses, y compris leur impact sanitaire et économique ; 2) présenter et discuter des études de cas des pays ayant une expérience en matière de taxation des boissons avec édulcorants et autres aliments et boissons riches en sucres, sel et graisses ; 3) examiner et discuter des modalités sur les options politiques de taxation des boissons avec édulcorants et autres aliments et boissons riches en sucres, sel et graisses : champ d'application, taux d'imposition, assiette fiscale, utilisation des recettes fiscales. La réunion a dressé une liste de considérations et des prochaines étapes vers l'élaboration d'outils de mise en œuvre pour accompagner les efforts nationaux et internationaux dans le champ d'application, la conception et la mise en application de politiques fiscales efficaces sur les boissons avec édulcorants et autres aliments et boissons riches en sucres, sel et graisses.

➤ **Consultation technique sur la gestion des conflits d'intérêts dans la planification et la réalisation des programmes nutritionnels à l'échelle nationale**

18. À la demande de la 65^e Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en mai 2012 et de la 67^e WHA en mai 2014, l'OMS développe actuellement des outils d'évaluation des risques, de divulgation et de gestion dans le but de prévenir les éventuels conflits d'intérêts dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes nutritionnels dans le cadre de la politique et des pratiques générales de l'OMS. Dans le cadre de ce processus, une consultation technique a été menée à Genève les 8 et 9 octobre 2015, dans le but de : 1) déterminer les définitions, critères et indicateurs pour permettre d'identifier et de rendre prioritaires les conflits d'intérêts dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques défendues par le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant à l'échelon national ; 2) identifier les situations dans lesquelles l'élaboration et la mise en œuvre des politiques défendues par ce plan impliquent des interactions entre les gouvernements et des acteurs non étatiques (principalement le secteur privé) qui pourraient conduire à des conflits d'intérêts ; 3) dresser une liste d'outils, de méthodes et d'approches permettant d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts. Parmi les participants à la consultation technique figuraient des experts dans le domaine de l'évaluation des risques, la divulgation, la gestion des conflits d'intérêts et d'autres domaines d'expertise, ainsi que les États membres en tant qu'observateurs. Les problèmes identifiés et les actions recommandées sont reportés à la 138^e session du Conseil exécutif en janvier 2016.

➤ **Réunion technique de l'OMS sur l'étiquetage nutritionnel pour la promotion d'une alimentation saine**

19. Dans le cadre des efforts de l'OMS pour la mise en œuvre du Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant adopté en même temps que l'objectif 6 des cibles mondiales en matière de nutrition pour 2025 par la 65^e Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en mai 2012, qui déclare : « les mesures commerciales, les taxes et les subventions sont un moyen important de garantir l'accès à des choix alimentaires sains et de les favoriser. Elles peuvent être des outils puissants lorsqu'elles sont associées à des informations adéquates pour les consommateurs, à travers un étiquetage nutritionnel et un marketing alimentaire responsable, ainsi qu'un marketing social et la promotion d'une alimentation saine et d'une bonne hygiène de vie », ainsi que du Plan d'action mondial 2013-2020 de l'OMS pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles, adopté par la 66^e WHA en mai 2013 et qui insiste également sur la mise en œuvre de l'étiquetage nutritionnel comme mesure de prévention et de contrôle de l'obésité et des MNT, le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, conjointement avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, organisera une réunion technique à Lisbonne, au Portugal, du 9 au 11 décembre 2015, dans le but d'examiner les données probantes disponibles et de compiler les diverses expériences des pays ainsi que les leçons à tirer pour élaborer des principes directeurs et un cadre d'orientation pour la réalisation d'un étiquetage sur la face avant des emballages. Les objectifs de cette réunion sont les suivants : 1) passer en revue les types d'étiquetage en face avant actuellement utilisés ou proposés et identifier leurs avantages et leurs limites ; 2) examiner et évaluer les preuves de l'efficacité des différents types d'étiquetage en face avant ; 3) examiner les études de cas des pays ayant une expérience dans la mise en œuvre d'étiquetages en face avant ; 4) identifier les problèmes et les aspects à prendre en compte pour la conception et la mise en œuvre des étiquetages en face avant afin d'élaborer des principes directeurs et un cadre d'orientation pour la réalisation des étiquetages en face avant. Les conclusions de cette réunion technique devraient contribuer à l'élaboration de principes directeurs et d'un cadre d'orientation à fournir aux pays comme outil pour la mise en œuvre de systèmes d'étiquetage en face avant des emballages.

➤ **Réunion OMS/FAO « Cultures de base biofortifiées avec teneur accrue en vitamines et sels minéraux : aspects à prendre en compte pour une stratégie de santé publique »**

20. En collaboration avec le Sackler Institute for Nutrition Science, l'OMS et la FAO organiseront une consultation sur le thème « Cultures de base biofortifiées avec teneur accrue en micronutriments pour l'amélioration du statut de vitamines et sels minéraux au sein des populations » à New York, aux États-Unis, du 5 au 8 avril 2016. En plus d'une étude systématique Cochrane en cours sur les effets des cultures de base biofortifiées avec teneur accrue en micronutriments pour l'amélioration du statut de vitamines et sels minéraux au sein des populations, avec un accent particulier sur le fer, la vitamine A et le zinc, l'OMS a commandité les 11 documents suivants, qui seront présentés et publiés dans les annales de l'Académie des Sciences de New York après une évaluation par les pairs :

- Cultures biofortifiées : biofortification agronomique, culture conventionnelle et génie biologique
- Production, utilisation et consommation de cultures biofortifiées
- Biodisponibilité des cultures biofortifiées
- Modèles d'estimation des niveaux d'enrichissement en éléments nutritifs dans les différentes cultures biofortifiées
- Faisabilité économique et impact des cultures biofortifiées : du consommateur au gain de productivité et au développement économique
- Cadre légal pour la production de cultures biofortifiées
- Sécurité alimentaire et aspects environnementaux des cultures biofortifiées
- Déterminants d'équité dans l'accès aux cultures biofortifiées
- Marchés, négoce et propriété intellectuelle des semences
- Considérations éthiques de la biofortification des cultures
- Expériences nationales et études de cas sur la biofortification

Recommandations pour la prévention des formes inappropriées de promotion des aliments complémentaires

21. En mai 2010, la 63^e Assemblée mondiale de la Santé a exprimé ses préoccupations concernant la promotion inappropriée des substituts du lait maternel et de certains aliments et boissons complémentaires du commerce destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, qui aurait nui aux progrès dans l'alimentation optimale des nourrissons et des enfants en bas âge (http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA63/A63_R23-en.pdf). La promotion inappropriée des aliments et boissons complémentaires du commerce peut induire en erreur les mères et les personnes en charge des enfants sur les qualités nutritionnelles et sanitaires ainsi que sur l'âge adéquat et l'emploi sûr de ces aliments et boissons. Plus précisément, les distinctions entre les produits laitiers destinés aux enfants de différents âges ne sont pas bien comprises. En outre, la promotion des aliments et boissons complémentaires avant l'âge de six mois est associée à un arrêt plus précoce de l'allaitement exclusif. Avec l'appui du Groupe consultatif scientifique et technique sur les formes inappropriées de promotion des aliments pour nourrissons et enfants en bas âge, l'OMS a élaboré un projet de lignes directrices qui a été proposé pour observations publiques entre le 20 juillet et le 10 août 2015. En outre, l'OMS a organisé le 17 août 2015 des dialogues informels avec les ONG en relation officielle avec l'OMS, ainsi qu'avec des entités du secteur privé, ainsi qu'une consultation informelle avec les États membres et les agences de l'ONU le 18 août 2015. Le document final contenant le projet de recommandations est transmis à la 138^e session du Conseil exécutif en janvier 2016.

Élaboration de modèles de profils nutritionnels pour la régulation de la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants

22. L'élaboration de profils nutritionnels consiste à classer et ordonner les aliments en fonction de leur composition nutritionnelle pour des raisons liées à la prévention des maladies et à la promotion de la santé ; ils peuvent compléter et appuyer des recommandations alimentaires pour parvenir à des objectifs en matière d'alimentation. Les modèles de profils nutritionnels sont donc des outils qui peuvent être utilisés pour mettre en place des stratégies de santé publique et des interventions destinées à promouvoir une alimentation saine, par exemple la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants, l'approvisionnement en aliments des institutions publiques (par exemple les écoles), l'étiquetage nutritionnel (notamment l'étiquetage en face avant des emballages), les allégations de santé et les politiques fiscales (notamment taxes et subventions).

23. L'élaboration ad hoc de divers modèles de profils nutritionnels et leurs applications par différents acteurs ont donné des résultats incohérents et créé des confusions au sein du public ciblé et des consommateurs. Par conséquent, il était de plus en plus nécessaire de disposer d'une évaluation systématique et d'une comparaison entre les différents modèles ; plusieurs États membres ont demandé à l'OMS de prendre l'initiative d'une élaboration d'une approche coordonnée pour développer ou adapter des modèles de profils nutritionnels pouvant être utilisés pour différentes interventions de santé publique, afin de faciliter la mise en œuvre de stratégies de santé publique cohérentes. L'OMS a donc développé des principes directeurs et un manuel cadre, suivant un manuel similaire développé par l'OMS et qui propose une procédure étape par étape pour l'élaboration de recommandations alimentaires. Ce manuel a ensuite fait l'objet de tests de terrain dans 6 pays (Canada, Norvège, Slovénie, Afrique du Sud, Thaïlande et Émirats arabes unis) entre 2011 et 2013. Dans le même temps, plusieurs bureaux régionaux de l'OMS ont engagé des actions pour développer des modèles de profils nutritionnels régionaux dans le but de réguler la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisés pour les enfants : Région Europe (2013-2015), Région Méditerranée orientale (2014-2015), Région Amériques (2015) et Région Pacifique occidental (2015). L'OMS est désormais en train de développer un modèle de profil nutritionnel mondial unifié pour réguler la commercialisation, en compilant ces modèles régionaux et en évaluant si le modèle de commercialisation pourrait être adapté à d'autres applications, par exemple pour réguler l'approvisionnement alimentaire des écoles et éventuellement mettre en place des politiques fiscales.

Aide-mémoire de l'OMS pour une alimentation saine

24. Avoir une alimentation saine tout au long de la vie permet de prévenir la malnutrition sous toutes ses formes, ainsi que toute une série de maladies non transmissibles (MNT) et autres problèmes de santé. Cependant, la production accrue d'aliments transformés, l'urbanisation rapide et l'évolution des styles de vie ont conduit à un changement des habitudes alimentaires. Les gens consomment davantage d'aliments à forte teneur énergétique, des graisses saturées, des acides gras trans, des sucres libres ou du sel/sodium, et beaucoup ne mangent pas assez de fruits, de légumes et de fibres alimentaires comme des céréales complètes par exemple. L'OMS a donc publié, initialement en septembre 2014, avec une actualisation récente en septembre 2015, un aide-mémoire pour une alimentation saine (<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs394/en/>), qui met en avant les éléments essentiels suivants :

- Une alimentation saine permet de se protéger contre la malnutrition sous toutes ses formes, ainsi que contre des maladies non transmissibles comme l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux et le cancer.
- Une mauvaise alimentation et le manque d'activité physique sont des risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale.
- Les pratiques alimentaires saines commencent dès les premiers mois de la vie : l'allaitement au sein présenterait des bénéfices à long terme, comme la réduction du risque de surpoids et d'obésité dans l'enfance et l'adolescence.
- L'apport énergétique (calories) devrait compenser les dépenses d'énergie. Des preuves montrent que les graisses totales ne devraient pas dépasser 30 % de l'apport énergétique total afin d'éviter un gain de poids indésirable, avec une consommation de graisses passant des graisses saturées aux graisses insaturées, pour aller vers l'élimination des graisses trans industrielles.
- Limiter l'apport en sucres libres à moins de 10 % de l'énergie totale fait partie d'une alimentation saine. Une réduction supplémentaire à moins de 5 % de l'énergie totale est recommandée pour des bénéfices supplémentaires pour la santé.
- Limiter l'apport en sel à moins de 5 g par jour permet de prévenir l'hypertension et réduit le risque de maladie cardiovasculaire et d'accident vasculaire cérébral chez les adultes.

UNICEF/OMS/Banque mondiale : Estimations conjointes de la malnutrition infantile

25. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale ont publié une mise à jour de leurs estimations conjointes sur la malnutrition infantile pour la période 1990 à 2014 (http://www.who.int/nutrition/publications/jointchildmalnutrition_2015_estimates/en/). Ces estimations sont basées sur 778 études nationales menées sur 150 pays et territoires et représentant plus de 90 % de tous les enfants de moins de 5 ans dans le monde. Selon ces estimations actualisées, les taux de retard de croissance sont en chute, mais 159 millions d'enfants dans le monde sont encore concernés ; 41 millions d'enfants sont en surpoids, soit environ 10 millions de plus qu'il y a 20 ans ; l'émaciation menace encore la vie de 50 millions d'enfants sur la planète. Parmi les autres éléments documentaires fournis figurent : 1) l'ensemble de données conjointes le plus récent sur la malnutrition à l'échelle nationale et 2) des tableaux interactifs qui permettent aux utilisateurs de visualiser et d'exporter les estimations mondiales et régionales.

Prévalence mondiale de l'anémie en 2011

26. L'OMS a publié en 2015 un document sur la prévalence mondiale de l'anémie en 2011 (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/177094/1/9789241564960_eng.pdf?ua=1&ua=1). Ce document fournit des estimations de la prévalence de l'anémie pour l'année 2011 chez les enfants d'âge préscolaire (6 à 59 mois) et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), en fonction de l'état de grossesse, des régions ONU et OMS et par pays. Ce document a vocation à servir de ressource pour estimer la prévalence de référence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, afin d'œuvrer pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition pour 2025 concernant l'anémie (à savoir une baisse de 50 % de l'anémie chez les femmes en âge de procréer), adoptées par la 65^e Assemblée mondiale de la Santé en mai 2012.

Tendances et effets sur la mortalité de la carence en vitamine A chez les enfants dans les pays à revenu faible et intermédiaire

27. En septembre 2015, un document scientifique intitulé « Trends and mortality effects of vitamin A deficiency in children in 138 low-income and middle-income countries between 1991 and 2013: a pooled analysis of population-based surveys » (<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214109X1500039X>) a été publié avec la collaboration du Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, à partir, entre autres sources, de la base de données sur les micronutriments du système d'information sur la nutrition en vitamines et sels minéraux de l'OMS. L'OMS a compilé des données sur la carence en vitamine A par pays et les a utilisées pour faire des estimations de la carence en vitamine A dans le monde et par région, à des moments précis. Ce document vise à estimer les tendances dans la prévalence de la carence en vitamine A entre 1991 et 2013 et sa charge en termes de mortalité dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il est prévu que l'OMS rédige un document officiel de l'OMS sur la base de cet article.

Développement d'une application pour téléphone mobile de la Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS

28. La Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS (eLENA) est une bibliothèque en ligne d'orientations basées sur des données probantes pour les interventions nutritionnelles. eLENA a pour vocation d'aider les pays à mettre en œuvre et élargir avec succès les interventions nutritionnelles en éclairant et en guidant l'élaboration des politiques et la conception des programmes. Bien que le nombre d'utilisateurs du site web eLENA continue d'augmenter, il existe des difficultés d'accès au contenu de eLENA dans de nombreuses parties du monde, en raison de l'absence ou du manque de fiabilité des accès à Internet et de la rareté des ordinateurs. Afin d'accroître l'accessibilité à eLENA, une application pour téléphone mobile (appli mobile) a été développée pour permettre aux utilisateurs d'accéder au contenu de eLENA hors connexion, sans obligation de disposer d'une connexion Internet. Pour y parvenir, plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été créées, notamment les *Résumés d'orientation* et les *Synthèses d'études systématiques*, qui fourniront aux utilisateurs de l'appli mobile des informations fondamentales issues des directives de l'OMS, ainsi que la base factuelle sur laquelle s'appuient les interventions nutritionnelles recommandées. Étant donné que l'utilisation des téléphones mobiles augmente de manière spectaculaire dans les pays à revenu faible et intermédiaire, on s'attend à ce que l'appli mobile eLENA permette de mettre des informations importantes sur les interventions nutritionnelles entre les mains de ceux qui ne pouvaient pas y accéder jusqu'à présent. Les tests de terrain de l'appli mobile eLENA ont eu lieu entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre 2015. Le lancement de la version finale de l'appli mobile eLENA est prévu pour fin 2015.

Travaux de l'OMS pour le suivi de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (ICN2)

29. La Déclaration de Rome définit une vision d'un monde avec des politiques cohérentes visant à promouvoir une alimentation diversifiée, équilibrée et saine à toutes les étapes de la vie, avec des systèmes de santé nationaux qui intègrent la nutrition, une action coordonnée entre les différents acteurs et secteurs, l'implication des consommateurs et des politiques qui portent une attention particulière aux femmes. Le cadre d'action recommande ainsi un ensemble de 60 options et stratégies politiques volontaires qui couvrent : un environnement propice ; des systèmes alimentaires durables favorisant une alimentation saine ; le commerce et l'investissement internationaux ; l'éducation et l'information nutritionnelles ; la protection sociale ; des systèmes de santé qui proposent des interventions nutritionnelles directes et des services pour améliorer la nutrition ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; et la sécurité alimentaire ainsi que la résistance aux microbes. Sur la période 2015-2017, l'OMS va étendre ses orientations éclairées par des données probantes pour couvrir les domaines d'action visés dans le cadre d'action, à savoir : passer en revue et actualiser les lignes directrices sur une alimentation saine (recommandation 13) ; développer des mesures de santé publique pour réduire la teneur en sucres, sel/sodium, graisses saturées et graisses trans dans les aliments et les boissons (recommandation 14, et aussi en conformité avec les directives de l'OMS) ; passer en revue les instruments réglementaires et volontaires (à savoir politiques en matière de marketing, publicité et étiquetage, incitations économiques ou politiques dissuasives) visant à promouvoir une alimentation saine conformément aux règles de la Commission du Codex Alimentarius et de l'Organisation

mondiale du Commerce (recommandation 15) ; établir des normes alimentaires ou basées sur les éléments nutritifs pour rendre accessibles l'alimentation saine et l'eau potable dans les institutions publiques (recommandation 16) ; développer des mesures pour améliorer la disponibilité et la commercialisation des aliments complémentaires (recommandation 39) ; et faire le point sur les interventions efficaces sur l'allaitement, l'émaciation, les retards de croissance et le surpoids chez les enfants, ainsi que sur l'anémie chez les femmes (recommandations 29 à 43).